

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal de la réunion du 15 Décembre 2020

L'an deux mil vingt le 15 décembre à 18 heures 00 le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre MUSELIER.

Date de convocation : 09 Décembre 2020

PRESENTS : Jean-Pierre MUSELIER, Paul LASSET, Jean-Claude LEMOINE, Jérôme MEYNET, Olivier KNIPPING, Stéphanie NEVOLTRY, Sébastien CEREZO, Elisabeth JACQUART, Julien LAPLACE, Joël BARADUC, Muriel PESCADOR

SECRETAIRE : Monsieur Sébastien CEREZO

Compte rendu des commissions communales.

Communication : Madame Elisabeth JACQUART

Les échos de Saint-Myon sont bien avancés, sortie normalement début Janvier 2021, il y aura une nouveauté tel que l'interview de 2 administrés.
Il faut impérativement le distribuer début Janvier

Commission Jeunesse : Monsieur Sébastien CEREZO

1)Présentation du projet City Park,

Membre de la commission : Monsieur Jérôme MEYNET, Madame Stéphanie NEVOLTRY, Monsieur Julien LAPLACE et Monsieur Sébastien CEREZO
Le city Park est un terrain multisport qui permet d'offrir aux jeunes de la commune un équipement sportif et de créer un lien social entre les enfants et les adultes.
Les caractéristiques techniques du terrain 24m sur 12m Terrain synthétique. Il ne serait pas éclairé la nuit afin d'éviter les nuisances sonores. Il faudra rédiger un règlement intérieur et bien veiller à informer les riverains (lors d'une réunion publique par exemple)
Coût du projet environ 75 000 € HT

Financement possible

FIC : 24,25%	18187,50 €
Région : 20 %	15000,00 €
LEADER : 25%	18750,00 €
ANS : 30,75%	<u>23062,50 €</u>
TOTAL 100%	75 000,00 €

Il faut déposer les dossiers de financement le plus rapidement possible.
Ce projet pourrait être financé à 100% (attente d'une réponse du Préfet pour déroger à la règle des 80% de subventions maximum).

2) Présentation Table de PING-PONG Par Jérôme MEYNET

Une table de PING PONG en béton (dimension standard 2,74 m de longueur, 1,52 m de largeur et 76 cm de hauteur) sera installée près du cerisier sur la place de la Salle des fêtes.

La table est de fabrication Française, elle coûte 1503,60 € TTC à ce prix il faut ajouter la pose de 476,40 € TTC et le prix de la dalle support en béton 1764 € TTC soit un total de 3744,00 TTC.

Afin de bénéficier du tarif, il faut commander la table de PING PONG avant le 24 décembre 2020. Dans le futur, une deuxième table de PING PONG sera également installée à PARRET.

Commission Bâtiment : Monsieur Paul LASSET

La toiture de la Maison JOURDE est terminée, le CAUE est passé, mais sans faire de recommandations écrites sur le projet, l'intérieur de la maison a été nettoyé.

Pour la Maison D'ADELE, le jeudi 03 décembre a eu lieu la réunion avec les entreprises, démarrage du chantier prévu février 2021.

↪ AFFAIRES GENERALES ↪

1) **Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 22 septembre 2020**

A modifier : ajouter minute de silence pour le Professeur Samuel PATY, enlever le nom de Stéphane GRAND.

Approuvé à l'unanimité 11 voix

2) **Proposition de transfert compétence PLUi à l'EPCI**

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents refuse le transfert

3) **Fourrière APA chats en divagation :**

Depuis plusieurs semaines des habitants se sont plaints d'une prolifération de chats sauvages. La commune a une convention avec l'APA (association protectrice des animaux) cette dernière mettra à notre disposition des cages pour procéder à une campagne de stérilisation des chats, un arrêté municipal sera nécessaire afin de prévenir la population.

Approuvé à l'unanimité 11 voix

4) **SIEG**

Report à l'unanimité pour le prochain Conseil Municipal.

Il faudra demander un éclairage du SIEG sur les différents scénarios envisageables : présentation à un prochain Conseil Municipal ?

5) **Proposition du Conseil Municipal pour commissions CSM dans le cadre d'un projet des territoires**

Service sociaux représentée par Madame Elisabeth JACQUART
Mutualisation et relations communes/EPCI – services techniques représentée par Madame Elisabeth JACQUART
Restauration collective – Agriculture représenté par Monsieur Olivier KNIPPING
Cadre de vie (habitat, urbanisme, voirie) représenté par Monsieur Paul LASSET
Transition écologique, environnement, eau, climat et forêt représenté par Monsieur Sébastien CERESO
Développement économique représenté par Monsieur Julien LAPLACE
Services de loisirs : culture, sports et tourisme représentée par Madame Stéphanie NEVOLTRY
Enfance jeunesse représenté par Monsieur Jérôme MEYNET

🌀 AFFAIRES FINANCIERES 🌀

- 1) **Renouvellement de la convention concernant l'inaptitude physique**
Il s'agit de renouveler cette convention pour une durée de 3 ans car celle en vigueur s'arrête le 31/12/2020, le coût annuel est de 50 € pour 1 à 4 agents.
Approuvé à l'unanimité 11 voix
- 2) **Renouvellement de la convention concernant la santé et la sécurité des agents :**

Il s'agit de renouveler cette convention pour une durée de 3 ans car celle en vigueur s'arrête le 31/12/2020, le coût annuel est de 102 euros/agent
Approuvé à l'unanimité 11 voix
- 3) **Fonds de concours restauration scolaire secteur plaine.**
Toutes les cuisines de toutes les mairies sont opérationnelles, nous devons payer la part pour la commune. La somme n'est pas budgétée pour 2020 sera imputé pour le budget 2021.
Approuvé à l'unanimité 11 voix
- 4) **Réfection toiture four banal de Parret :**
Nous avons un devis de 9129 € de l'entreprise EURL Combrailles, report au prochain Conseil Municipal.
- 5) **Simulation pour diminuer le prêt CDC logements sociaux**
Nous avons demandé à la CDC de nous réduire notre taux sur l'emprunt.
Une réduction de 2000 € correspond à une baisse de 0,5% sur le taux du livret A
Approuvé à l'unanimité 11 voix
- 6) **DM concernant le versement salaire personnel**
Afin de pouvoir régler les charges trimestrielles du personnel communal, il faut faire une DM d'un montant de 3600 €
Approuvé à l'unanimité 11 voix
- 7) **DM concernant le FPIC.**

Nous avons réglé en 2020 le FPIC de 2019, nous devons établir une DM afin de régulariser le FPIC 2020.
Approuvé à l'unanimité 11 voix

8) ENS Val de Morge.

Report au prochain Conseil Municipal

Prévoir une présentation par Romain LEGRAND (salarié Conservatoire Espaces Naturels Auvergne)

9) Décision sur proposition Maison Jourde Tranche 2

Il faut absolument faire un chiffrage pour savoir combien couteront les travaux
Nous sommes obligés de passer par un économiste de la construction le cabinet Antonin RAFFAULT, le CM vote pour l'autorisation de ce cabinet

Approuvé à l'unanimité 11 voix

10) Décision sur projet city park

Le Conseil Municipal vote pour le projet de subvention du city Stade

Approuvé à l'unanimité 11 voix

11) Fermage

Approuvé à l'unanimité 11 voix

Par ailleurs, Monsieur le Maire indique qu'il a bien pris en compte la demande lors d'un précédent CM de mettre à disposition des élus la liste et le plan des propriétés de la commune. Néanmoins, ces éléments ne sont pas très faciles à fournir. Il s'engage à les fournir dès que possible.

12) Récupération des charges locatives eau électricité

Approuvé à l'unanimité 11 voix

13) Récupération des charges TEOM

Approuvé à l'unanimité 11 voix

La séance est levée par Monsieur le Maire

Jean-Pierre MUSELIER Maire,	Paul LASSET, 1 ^{er} Adjoint	Jean-Claude LEMOINE 2 ^{ème} Adjoint,	Jérôme MEYNET 3 ^{ème} Adjoint,
Olivier KNIPPING	Stéphanie NEVOLTRY	Sébastien CEREZO	Elisabeth JACQUART
Julien LAPLACE	Joël BARADUC	Muriel PESCADOR	